

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

Projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre l'ajout d'une enseigne sur le terrain du parc des Pionniers, sur le lot 3 339 546 du cadastre du Québec

1. Objet du projet de résolution

Lors de la séance ordinaire du 23 février 2026, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre l'ajout d'une enseigne sur le terrain du parc des Pionniers, sur le lot 3 339 546 du cadastre du Québec.

2. Assemblée publique de consultation et consultation écrite

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 9 mars 2026**, à compter de **19 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Une consultation écrite se tiendra également du **mercredi 25 février 2026 au mardi 10 mars 2026, à 12 h**. Tout intéressé peut participer à cette consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).

3. Description du territoire visée

Le territoire visé par le projet est situé dans le district Sainte-Blandine/Mont-Lebel, entre la rue des Flocons, le chemin de Val-Neigette, la route des Pionniers, le chemin Saint-Gérard et le chemin Saint-Joseph.

Un croquis indiquant l'emplacement de la zone concernée et des zones contiguës est joint à la fin du présent avis.

4. Approbation référendaire

Le projet de résolution ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

5. Documentation

Il est possible de consulter la présentation du projet en cliquant sur le [lien suivant](#).

Le projet de résolution et le croquis peuvent également être consultés de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
- b) en faisant la demande :
 - par téléphone au **418 724-3125**;
 - par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.
- c) en consultant le procès-verbal de la séance du 23 février 2026, sur le site Web de la Ville, à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux>

Rimouski, le 25 février 2026

Projet de résolution - Projet particulier de construction, d'occupation ou de modification d'un immeuble (PPCMOI) pour ajout d'une enseigne

Lot concerné: 3 339 546 du cadastre du Québec

Zone H-4009

District Sainte-Blandine/Mont-Lebel

Légende

- Limite de zonage
- Limite cadastrale
- Zone concernée
- Zone contigüe
- Lot concerné

Type de Zonage

A: Agricole
AN: Aire naturelle
C: Commercial
F: Forestier
H: Habitation
I: Industriel
P: Communautaire et utilité publique
R: Récréatif

Zone concernée:

H-4009

Zones contiguës:

H-4007, H-4008, H-4010,
C-4016 et F-9137

